

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Année - Formulaire unique

*Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016*

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#04](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Le document devra être impérativement signé en page 9.

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

• Forme de la subvention

En numéraire (argent).

En nature (mise à disposition de salle, de matériel...).

• Type de subvention demandée

La subvention d'aide au démarrage à des associations de moins d'un an : 10% maximum du budget prévisionnel.

La subvention simple : 30% maximum du budget prévisionnel. L'association peut appuyer sa demande sur un projet, une action, un investissement...

La subvention inscrite dans une convention pluriannuelle : 50% maximum du budget prévisionnel sur présentation de projets (actions, investissements).

Les demandes seront examinées au regard des critères fixés par la délibération N°2022-09/03 en date du 30 septembre 2022.

• La demande de subvention est transmise avant la date butoir à l'adresse suivante :

Par mail : ccpo@paysdelourcq.fr

Par courrier ou dépôt : Communauté de communes du Pays de L'Ourcq - 2 avenue Louis Delahaye - 77440 OCQUERRE

• Pièces à joindre

1) Pour une première demande et exceptionnellement pour toute demande effectuée pour l'année 2023, dans le cadre de la constitution du Répertoire Permanent des Associations

Les statuts de l'association, dans leur dernière version approuvée par l'association

La liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du Bureau / du Conseil d'Administration).

2) Pour une première demande ou en cas de modification :

Un RIB.

3) Pour toute demande

Le présent dossier complété et signé par un représentant de l'association (et le cas échéant pouvoir)

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale

Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont eu un et notamment celles qui ont reçu plus de 153 000 € de dons/subventions

Le dernier rapport d'activités

Les justificatifs d'agrèments éventuels

4) Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est à votre disposition sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623>

Compte rendu financier de l'association

Compte rendu financier de chaque projet subventionné

1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

• **Nom - Dénomination :**

Sigle de l'association :

Site web :

• **Numéro Siret :**

• **Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :**

• **Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :**

Date

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

• **Adresse du siège social :**

Code postal :

Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

• **Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :**

Code postal :

Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

• **Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél.

Courriel :

• **Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél.

Courriel :

• **Date de la dernière assemblée générale**

2. RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

• **Votre association bénéficie-t-elle d'agréments administratifs ?** oui non

Si oui, merci de préciser :

• **Type d'agrément** attribué par en date du

• **L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?** oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

• **L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?** oui non

3. RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

• À quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

• L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : oui non
si oui, lesquelles ?

• Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. MOYENS HUMAINS AU 31 DÉCEMBRE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Nombre de bénévoles* <i>* personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires* <i>* personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique).</i>	
Nombre total de salariés	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents* <i>* personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association.</i>	
dont adhérents / bénéficiaires du territoire du Pays de l'Ourcq	

• Effectifs de la structure

Personnel (en qualité) <i>Ex. animateur, professeur, technicien...</i>	Qualification / expérience	Nombre d'heure annuel

• Local dédié à l'activité : oui non

Si oui, merci de renseigner l'adresse

Code postal : Commune :

5. COMPTE RENDU FINANCIER DU DERNIER EXERCICE DE L'ASSOCIATION

Année ou exercice du au

Charges	Montant	Produits	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		73 - Concours publics	
61 - Services extérieurs			
Locations		74 - Subventions d'exploitation ² <i>Préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités.</i>	
Entretien et réparation		Conseil-s Régional-aux	
Assurance		Conseil-s Départemental-aux	
Documentation		Communes, Communauté de communes ou d'agglomérations	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux (CAF...)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens (FSE, FEDER...)	
Publicité, publication		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Déplacements, missions		Autres établissements publics	
Services bancaires, autres		Aides privées (fondation)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes		Cotisations	
64 - Charges de personnel		Dons manuels - Mécénat	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		76 - Produits financiers	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS)		79 - Transfert de charges	
Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE ³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
TOTAL		TOTAL	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat.

6. BUDGET PRÉVISIONNEL ¹ DE L'ASSOCIATION

Année ou exercice du au

Charges	Montant	Produits	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		73 - Concours publics	
61 - Services extérieurs			
Locations		74 - Subventions d'exploitation ² <i>Préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités.</i>	
Entretien et réparation		Conseil-s Régional-aux	
Assurance		Conseil-s Départemental-aux	
Documentation		Communes, Communauté de communes ou d'agglomérations	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux (CAF...)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens (FSE, FEDER...)	
Publicité, publication		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Déplacements, missions		Autres établissements publics	
Services bancaires, autres		Aides privées (fondation)	
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes		Cotisations	
64 - Charges de personnel		Dons manuels - Mécénat	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		76 - Produits financiers	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS)		79 - Transfert de charges	
Participation des salariés			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE ³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
TOTAL		TOTAL	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat.

7. PROJET - OBJET DE LA DEMANDE

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

• **Projet n°**

• **Votre demande est adressée à la politique de la ville?** **Oui**

• **Intitulé**

• **Objectifs**

• **Description**

• **Bénéficiaires**

Caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle...

7. PROJET - OBJET DE LA DEMANDE (SUITE)

- Projet n°
- Territoire

- Moyens matériels et humains (voir aussi les « CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES » au budget du projet)

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques...)		

- Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

Oui Non Si oui, combien (en ETPT) :

- Date ou période de réalisation : du (le) au
- Évaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc

7. BUDGET ⁵ DU PROJET

Année _____ ou exercice du _____ au _____

Charges	Montant	Produits	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		73 - Concours publics	
61 - Services extérieurs			
Locations		74 - Subventions d'exploitation ⁶ <i>Préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités.</i>	
Entretien et réparation		Conseil-s Régional-aux	
Assurance		Conseil-s Départemental-aux	
Documentation		Communes, Communauté de communes ou d'agglomérations	
62 - Autres services extérieurs		Organismes sociaux (CAF...)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens (FSE, FEDER...)	
Publicité, publication		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Déplacements, missions		Autres établissements publics	
Services bancaires, autres		Aides privées (fondation)	
63 - Impôts et taxes		Communauté de communes du Pays de l'Ourcq	
Impôts et taxes sur rémunération		75 - Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes		Cotisations	
64 - Charges de personnel		Dons manuels - Mécénat	
Rémunération des personnels			
Charges sociales		76 - Produits financiers	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		77 - Produits exceptionnels	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements			
69 - Impôt sur les bénéfices (IS) Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et services		Prestations en nature	
Prestations		Bénévolat	
Personnel bénévole			
TOTAL		TOTAL	

La subvention sollicitée de _____ €, objet de la présente demande représente _____ % du budget prévisionnel (hors contributions volontaires) ($\text{montant sollicité} / \text{total du budget} \times 100$).

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

8. ATTESTATIONS

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné-e, (nom et prénom)
représentant-e légal-e de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice
€ au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
- joindre un RIB

Fait, le _____ à _____

Signature

⁸ «Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil.»

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

8 bis. INFORMATIONS ANNEXES

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : « Décision Almunia », « Règlement de minimis », « Régime d'aide pris sur la base du RGEC »...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année-s pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	« Décision » européenne, « Règlement » ou « régime d'aide », européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant